

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 4 juillet 1901.



LE Souverain-Pontife n'était pas descendu, selon l'usage, la veille de la fête de saint Pierre, dans la basilique Vaticane, pour vénérer le corps du Prince des apôtres ; et immédiatement on avait tiré de cet incident de sombres pronostics. On ajoutait que les fortes chaleurs que nous traversons avaient affaibli le pape et causé une légère inflammation viscérale. Mais le Souverain-Pontife continuait à recevoir ; il accordait des audiences et, parmi celles-ci, admettait en sa présence le Rév. Père Colin, supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice au Canada. Bien plus, aujourd'hui il va passer la journée dans les jardins du Vatican, chose qu'il n'avait point faite durant l'année sainte. Tout cela est un signe que les bruits mis en circulation étaient faux et que Léon XIII continue à jouir, en dépit de ses 92 ans, d'une excellente santé. Que Dieu la lui conserve encore de longues années.

— La question des congrégations religieuses en France vient d'être décidée par le gouvernement français, dans le sens le plus illibéral qu'il soit possible de concevoir. Le gouvernement a fait afficher dans toutes les communes la fameuse déclaration des droits de l'homme, où il est dit entr'autres choses que tous les hommes sont égaux devant la loi. Et, comme conséquence, le gouvernement supprime à toute personne qui fait partie d'une association ou congrégation religieuse non autorisée le droit d'enseigner ses semblables. Jamais la rage sectaire n'a commis un pareil défaut de logique.

— Mais ce qu'il importe de savoir c'est moins l'attitude du gouvernement que celle des congrégations elles-mêmes et du Saint-Siège. Je suis mieux renseigné sur le premier sujet que sur le second ; et voici les informations que j'ai tout lieu de croire être